

Charte self-défense/krav maga

Chaque participant accepte de respecter et faire respecter les règles suivantes afin que chacun puisse pratiquer cette activité dans les meilleures conditions.

- > Arriver à l'heure.
- > Attendre l'autorisation de l'instructeur pour pratiquer, en cas de retard justifié.
- Porter une tenue adéquate.
- Interdiction de discuter ou de prôner une idéologie (politique ou religieuse...)
- L'utilisation des techniques de self-défense ne doit en aucun cas servir à commettre une agression.
- L'utilisation des techniques est relative à la législation concernant l'article 122-5 du code pénal (légitime défense).
- > Des sanctions peuvent être prises, en cas d'enseignement privé ou de démonstrations non autorisées par l'instructeur, le club ou la Direction.
- > Le respect doit être de rigueur.
- > Tout enregistrement vidéo ou capture photographique est interdit sauf autorisation au préalable.

Signature du participant :	Signature du représentant légal : (si participant mineur)
NOM et Prenom du participant :	